

Critères d'admission aux épreuves régies par la CCRC

A.1. Les simultanés de Belgique

Cette épreuve s'organise dès les deux premières semaines de septembre de la nouvelle saison et se déroule dans tous les clubs affiliés à la FBS qui se sont proposés à l'organiser.

Cette épreuve est **ouverte à tous les joueurs licenciés en règle de cotisation**, quelle que soit sa nationalité. Elle a pour but de permettre à chacun de se mesurer à d'autres joueurs de même série ou de série différente que l'on a pour ou pas l'occasion de rencontrer directement.

Le classement est établi sur le score de chaque partie se disputant le même jour de la semaine, à la même heure dans plusieurs clubs.

Cette épreuve compte pour les classements.

Les résultats sont publiés dans le mensuel officiel de la FBS «*Le Scrabbleur*» et sur le site www.scrabble.fbsc.be.

A.2. Les championnats nationaux

Les joueurs affiliés à la fédération belge et les Belges affiliés à une fédération de la fédération internationale peuvent participer à un championnat de Belgique par série.

Les autres championnats sont ouverts aux joueurs d'autres fédérations, mais la priorité sera donnée aux joueurs belges en cas de places limitées.

Les titres sont attribués aux joueurs ou paires belges.

L'attribution du titre national

Les éventuels ex aequo pour l'attribution d'un titre de Champion de Belgique sont départagés par un barrage selon le principe dit de la « Mort Subite » :

- Championnats **de série et en paires** :
3 coups en 1 min + 20 sec, 3 coups en 40 sec + 20 sec, le reste en 20 sec + 20 sec ;
- Championnat **en Blitz** :
3 coups en 40 sec + 20 sec, le reste en 20 sec + 20 sec ;
- Championnat **en parties originales et en paires** :
en partie 7 et 8 joker, 3 coups en 1 min + 20 sec, 3 coups en 40 sec + 20 sec, le reste en 20 sec + 20 sec.

Le titre est attribué au premier joueur prenant le meilleur sur son ou ses adversaires.

Les éventuels *ex aequo* pour l'attribution des 2^e et 3^e places ou pour l'attribution d'un trophée par catégorie sont départagés au nombre de tops perdus sur l'ensemble des manches constitutives du championnat.

Les trophées ne seront remis qu'en présence des lauréats.

Les championnats par séries

Pour y prendre part, les joueurs doivent appartenir à la série considérée selon le classement international établi à la fin de la saison qui précède celle du championnat ou avoir été qualifiés lors du championnat de série inférieure.

Ces championnats se jouent : – en **2** manches en **3 minutes** par coup pour les 7^e, 6^e, 5^e et 4^e séries
– en **3** manches en **3 minutes** par coup pour les 2^e et 3^e séries
– en **5** manches en **2 minutes** par coup pour les 1^{ères} séries

Pour le championnat de 6^e série et pour le championnat de 5^e série, une organisation régionale est mise en place.

Les parties sont prêtirées et disputées en trois minutes par coup et ce, simultanément, dans tous les centres qui se seront proposés à les organiser.

• **Championnat régional de 6^e série**

Un classement regroupant les centres est ensuite établi à partir duquel 50% des participants sont qualifiés pour le championnat de 4^e série.

Pour ce championnat, les 7^{es} séries sont admises et sont englobées dans le classement de ce championnat.

• **Championnat régional de 5^e série**

Un classement regroupant les centres est ensuite établi à partir duquel 50% des participants sont qualifiés pour le championnat de 4^e série.

• **Championnat de 4^e, de 3^e et de 2^e séries**

À l'issue de chacun de ces championnats, 50% des participants sont qualifiés pour le championnat de la série supérieure.

• **Championnat de 7^e série**

Sont admis les joueurs qui ont pris leur licence après le championnat de 7^e série de la saison précédente.

Ce championnat est généralement organisé à partir du mois de mai de la saison en cours.

Les autres championnats nationaux

• Championnats par catégories d'âge

L'appartenance à la catégorie est spécifiée au classement fédéral, **établi à la fin de la saison qui précède celle du championnat.**

Deux Championnats sont organisés :

- Le Championnat **Vermeil et Diamant** se déroule en deux parties disputées en trois minutes avec classement et attribution du titre par catégorie.
- Le Championnat **Jeunes** (rassemblant les catégories Espoir, Junior, Cadet, Benjamin et Poussin) se déroule en deux parties, (la 1^{ère} en trois minutes, la 2^e en deux minutes) avec classement et attribution du titre par catégorie.

• Championnat en blitz

Ce championnat se déroule en **trois** parties disputées en **une** minute par coup.

Un titre de champion de Belgique, par série et par catégorie, est décerné à l'issue de ce championnat.

• Championnat en parties originales

Ce championnat se déroule en **trois** parties disputées en **trois minutes** par coup.

La Commission se réserve toutefois la possibilité d'organiser certaines parties en temps réduit par coup (soit en 2 minutes 30 ou en 2 minutes) et choisira parmi les cinq sortes de parties suivantes :

« joker », « 7 sur 8 », « 7 sur 8 joker », « 7 et 8 », « 7 et 8 joker ».

Un titre de champion de Belgique, par série et par catégorie, est décerné à l'issue de ce championnat.

• Championnat en paires

Ce championnat se déroule en **trois** parties disputées en **deux minutes** par coup.

Un titre de champions de Belgique, par série et par catégorie, est décerné à l'issue de ce championnat.

• Championnat en paires en parties originales

Ce championnat se déroule en **trois** parties disputées en **deux minutes** par coup. La Commission choisira parmi les cinq formules de parties originales : « joker », « 7 sur 8 », « 7 sur 8 joker », « 7 et 8 », « 7 et 8 joker ».

Un titre de champions de Belgique, par série et par catégorie, est décerné à l'issue de ce championnat.

A.3. Autres compétitions homologables

Pour la **finale de la coupe individuelle**, ainsi que pour la **finale des interclubs**, pour autant que ces finales soient organisées à l'instar d'un « tournoi », la Commission enverra des personnes mandatées par elle pour y effectuer le double arbitrage.

(Voir "*Règlement de la Coupe de Belgique Individuelle*" pour les phases qualificatives)

(Voir "*Règlement du Championnat de Belgique interclubs*" pour les phases qualificatives)

A.4. Les multiplex nationaux

Ces épreuves s'organisent dans tous les clubs affiliés à la FBS qui en feraient la demande à la CCRC.

La mise en place d'un DA (double arbitrage) mandaté par la CCRC sera à prévoir.

Ces épreuves sont **ouvertes à tous les licenciés** et attributives de points de classement.

B. Les simultanés mondiaux

Trois épreuves organisées en simultané au niveau mondial se déroulent chaque année; elles sont incluses dans l'agenda de la saison :

- le **simultané mondial** en deux parties jouées en 3 minutes par coup ;
- le **simultané mondial en blitz** en trois parties jouées en 1 minute par coup
- le **simultané mondial en semi-rapide** en trois parties jouées en 2 minutes par coup.

Elles sont **ouvertes à tous les joueurs licenciés en règle de cotisation auprès d'une fédération affiliée à la FISF**. Elles se déroulent dans tous les clubs acceptant d'y participer.

La CCRC enverra dans chaque club organisateur, une personne mandatée par elle pour y effectuer le double arbitrage.

Ces trois simultanés mondiaux sont pris en compte pour le classement international.

(09-05-2019)